

Alors que le ministre des Finances ou le présent gouvernement permet des hausses du taux d'intérêt et augmente les taxes du peuple canadien, on consent des prêts partout dans le monde, à des conditions excessivement et extrêmement faciles.

J'ai en main un tableau qui fut présenté au Sénat le 31 janvier dernier, il n'y a pas si longtemps de cela, à la suite d'une question posée par l'honorable Jean-François Pouliot, dans laquelle il demandait quels étaient les pays du monde qui avaient bénéficié de prêts canadiens, et à quel taux d'intérêt. Monsieur l'Orateur, il est à noter qu'au moment où l'on impose des taxes au peuple canadien, au moment où l'on se dit impuissant à relancer l'économie canadienne, on a prêté, en vertu du plan de Colombo, la somme de 3 millions de dollars à 3/400 p. 100 d'intérêt, pour une période de 50 ans, avec dix années de grâce, ce qui veut dire 60 ans. Le gouvernement canadien prête à un taux d'intérêt de 3/400 p. 100, alors qu'il ne peut trouver de l'argent à un taux inférieur à 5, 5½ et 6 p. 100. Alors que les gouvernements provinciaux sont obligés d'emprunter à un taux d'intérêt de 7½ p. 100, le gouvernement canadien vient à bout de prêter à un taux de 3/400 p. 100 et ce pour des périodes allant jusqu'à 60 ans.

Nous avons prêté la somme de 70 millions à l'Inde, dont plus de 50 millions à zéro p. 100 d'intérêt; non pas 3/400 p. 100, mais zéro p. 100, et ce sous le prétexte que nous devons aider les pays sous-développés. Nous n'avons pas besoin d'aller en Inde pour voir des gens qui souffrent. Nous pouvons voir des familles entières dans la misère, non seulement dans la ville de Montréal mais n'importe où, au Canada, où il y a des chômeurs qui doivent se contenter de vivre avec un revenu de \$36 par semaine. Il n'est pas nécessaire d'aller en Inde pour voir la misère quand nous en avons chez nous, et que nous n'avons ni le courage ni le cœur de régler ce problème-là.

Nous avons prêté à la Corée une somme d'un million de dollars, à 3 p. 100 d'intérêt, pendant 37 ans, pour le développement de l'industrie laitière.

Au Pakistan, nous avons prêté la somme de \$44,263,000 à zéro p. 100 d'intérêt, pour une période de 50 ans, plus 10 années de grâce, soit 60 ans.

A la Thaïlande, nous avons prêté un million à un taux d'intérêt de zéro p. 100, pour une période de 50 ans.

Aux Caraïbes, nous avons prêté \$1,800,000 à zéro p. 100 d'intérêt, pour une période de 60 ans.

A la Jamaïque, pour la construction d'écoles rurales, d'un pont, d'un port de mer, d'un système de radio, pour achat d'équipement, pour l'exécution de travaux publics, pour la construction de petits ponts et de maisons à

bon marché, nous avons prêté \$8,025,000 à un taux moyen de 3/400 p. 100. Devrions-nous demander aux Canadiens d'aller vivre à la Jamaïque pour bénéficier d'emprunts à 3/400 p. 100 d'intérêt?

Ce sont là des responsabilités gouvernementales, alors qu'on nous demande d'augmenter l'impôt sur le revenu des particuliers.

A Trinidad et à Tobago, on a prêté, en 1966—en un an seulement—\$4,890,000 à 3/400 p. 100 d'intérêt.

Aux Indes occidentales, pour aider au développement de l'industrie laitière, on a prêté \$250,000, sans intérêt, pour une période de 60 ans.

En Amérique latine, à l'Argentine, on a prêté la somme de \$756,000 à 3/400 p. 100 d'intérêt, pour 60 ans.

On a consenti à la Malaisie un prêt de \$1,720,000 à 3/400 p. 100, pour 37 ans. La *Central American Bank for Economic Integration* a bénéficié d'un prêt de \$3,780,000 à 3/400 p. 100 d'intérêt, pendant 60 ans. Au Chili, on a prêté \$8,640,000 à 3/400 p. 100 d'intérêt pendant 60 ans, pour une partie, et 3 p. 100 d'intérêt pendant 37 ans, pour l'autre partie. On a prêté à la République d'El Salvador, pour des développements portuaires, la somme de \$3,240,000 à 3/400 p. 100 pendant 39 ans. Au Mexique, nous avons prêté la somme de \$540,000 à 3/400 p. 100 pendant 60 ans.

Au Commonwealth africain, nous avons prêté \$3,500,000 à 6 p. 100, pendant 30 ans, et \$1,600,000 sans intérêt, pendant 60 ans.

Ce sont là des chiffres officiels du ministère des Affaires extérieures relativement à des prêts approuvés par le gouvernement canadien.

Pendant ce temps-là, ici, au Parlement canadien, nous discutons pour savoir si les taxes des particuliers doivent être haussées. Le très honorable premier ministre disait ce matin, au cours de ses explications:

«Nous trouverons une autre façon pour prélever les fonds que nous perdons. Nous trouverons bien une autre façon d'obtenir les fonds que nous perdons par le vote qui a eu lieu lundi soir.»

• (2.50 p.m.)

Le premier ministre promet cependant qu'on a disposé du bill C-193 d'une façon définitive et qu'il ne sera plus soumis à la Chambre. Mais on se prépare à présenter un autre bill pour essayer de récupérer les sommes d'argent que le vote de lundi fera perdre au ministère.

Hier soir, je demandais au ministre du Revenu national (M. Chrétien): Quand commencerons-nous à rembourser au peuple canadien